

René Lew,  
(8 mars 2013),  
29 mars-22 mai 2013

## Positions : (24) Payer

Il faut bien voir comment l'analyste paye (Lacan : de sa personne, de ses mots, du plus intime de son être, disons) au même titre que l'analysant, dans la condition de l'échange transférentiel propre à la psychanalyse. Dans cet échange chacun est amputé d'une part supposée autonome de soi-même, celle qu'il paye (effet de discours et, en contrepartie, livre de chair) d'être soumis à l'articulation signifiante opérant entre deux dans l'asphéricité du sujet supposé savoir. L'analyste supporte de payer du fait qu'il ait (et qu'il le sache d'avance) à se départir de ce en quoi il vient lui-même en surnuméraire, en plus de ce que l'analysant peut lui imputer en s'adressant à lui dans la situation du transfert. L'analyste paye d'avance dans le fil de devenir l'objet cause du désir de l'analysant, grâce à quoi cet analysant peut parler (en lien avec la parole de l'analyste) et se reconnaître lui aussi aliéné et divisé par le signifiant. Cette division qui est commune à l'analysant et à l'analyste en acte se présente (comme manque-à-être) en objet barrant ce que chacun d'eux supporte de position  $\$$  et de position  $A$ , sans s'y identifier néanmoins.

À cet égard, il vaut de relire Lacan, « Position de l'inconscient ». <sup>1</sup>

En conséquence l'analysant paye de même. Et c'est plutôt pour se libérer de l'emprise de l'échange sur son corps et sur ses mots qu'il paye en argent. Sinon il appartient de toute façon à l'analyste d'éviter de lui faire supporter ce qui vient en débit, corporellement par exemple. Mieux vaut que la division passe par la parole que par le corps.

L'équivalent général qu'est l'argent permet à la valeur d'échange de la parole de développer un sens qui sorte du refoulement. D'autres valeurs d'usage pourraient aussi venir en contrepartie, mais cela risquerait d'être au détriment de l'analysant (somatisations, délires, soumission idéologique..., contre quoi l'argent n'assure pas une protection radicale). La circulation du (sur)numéraire qu'est l'argent comme garanti par un étalonnage-or (le silence est d'or !) implique cet échange aussi économique à la base de la plus-value qu'il socialise. Un tel échange est ici jouissance phallique et la correspondance que la parole met en œuvre est celle du retour de la plus-value sur sa raison d'être fondamentale de valoir pour un plus-de-jouir, mais cette fois cumulable ou segmentable, et surtout cessible.

Payer en numéraire, c'est compter avec, sur (et transitivement) les extensions en les réduisant au plus pratique des praticables rendant compte (c'est une dialectique intension/extensions) de l'intension véridique de la parole. En cédant de l'argent, l'analysant vise à revenir à la récursivité du signifiant.

Puisque Dimensions de la psychanalyse a organisé un colloque sur « Statuts et laïcité », il me faut évoquer ma situation d'analyste en institution de soins, comme celle de beaucoup d'autres qui travaillent en tant que psychiatres, psychologues, etc., mais comme

---

<sup>1</sup> Particulièrement les pages pp. 845-849 des *Écrits*.

analystes. L'absence de transit direct de numéraire n'empêche pas le paiement transitant par un circuit complexe incluant en particulier l'Assurance maladie et le salariat de l'analyste. D'expérience, l'analysant n'est pas en plus mauvaise posture qu'en libéral. Le problème est alors la place de l'institution (démultipliée : employeur, lieu d'exercice, tiers-payant...) comme tiers — ce qui amène nombre de patients à vouloir poursuivre et terminer leur cure en libéral.

Payer de sa personne, pour l'analyste, c'est accepter de mettre le schématisme, sur lequel il fonde son action, au diapason du schématisme, suscitant des symptômes, de l'analysant. Dans l'adaptation du schématisme de l'un à l'autre, chacun paye depuis ce qui lui tient à cœur.